Granby

A V I S P U B L I C

Édition du 11 février 2023

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le premier projet de règlement numéro PP06-2023, intitulé « Règlement relatif à la démolition d'immeubles »

AVIS est donné :

1. Que le conseil municipal, lors de sa séance du 6 février 2023, a adopté le premier projet de règlement numéro PP06-2023, intitulé « Règlement relatif à la démolition d'immeubles ».

2. Qu'une assemblée publique de consultation sera tenue le **mercredi 22 février 2023, à compter de 18 h 30**, dans la salle des délibérations du conseil, située au 87, rue Principale, Granby, entrée par la rue Dufferin. Au cours de cette assemblée publique, la mairesse ou un membre du conseil désigné par elle, expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

3. Que l'objet du projet de règlement est d'établir les règles applicables en matière de démolition d'immeubles et d'intégrer les nouvelles dispositions exigées par la *Loi modifiant la Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives*, notamment quant à la démolition d'immeubles patrimoniaux.

4. Que ce projet ne contient pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

5. Que ce projet de règlement ainsi qu'une capsule vidéo expliquant brièvement ce projet sont disponibles sur le site web de la Ville au www.granby.ca/fr/avis-publics, sous la rubrique « Assemblée publique de consultation ». Si vous n'avez pas accès à Internet, nous vous invitons à communiquer avec les Services juridiques au 450-776-8277 afin d'obtenir une copie de ce projet.

Donné à Granby, ce 10 février 2023.

La greffière adjointe,

Me Joannie Meunier